

ENQUETES ET CHANTIERS

ENQUETE SUR LES CHAPELLES DES GRANDS AUGUSTINS A AIX-EN-PROVENCE

L'église du couvent disparu des Augustins se trouvait à l'angle de l'actuelle rue de la Masse et de la rue Espariat, appelée alors rue des Auberges ou des Augustins.

Rue Espariat, il reste de l'ancienne église du couvent une belle façade, derrière laquelle se trouve une teinturerie. La tour du campanile, séparée de cette façade par un commerce de boulangerie, n'est pas, nous le verrons la tour primitive à campanile ; elle est plus récente, et n'a été commencée qu'en 1473.

La rue de la Masse, qui forme un angle fermé avec la rue Espariat était à l'époque partiellement occupée, ou totalement, par des chapelles privées (accolées au mur latéral gauche de la nef) ; plusieurs commerces se sont installés dans la nef, en profitant des ouvertures des anciennes chapelles. On peut d'ailleurs penser qu'au XV^e siècle la rue Bedarrides se prolongeait directement vers le Sud, sans le décalage actuel avec la rue de la Masse.

En tout cas la nef de l'église reste bien visible ; l'obligeance des différents propriétaires des lieux nous a permis d'y avoir accès.

Lors de recherches sur la famille des Littera¹, un testament de 1397² nous précisait que Nicolas Vulpure de Littera, deux fois syndic d'Aix, avait fait édifier une chapelle privée dans l'église Saint-Augustin, et y était inhumé, avec ses enfants, ce que confirmait un autre testament de 1415³.

En visitant les lieux, nous avons trouvé cette chapelle, dite de l'Annonciation à Marie : elle s'ouvre dans le bras latéral droit de la nef à peu près au centre.

En clé de voute sur un blason très détérioré, apparaît peut-être un renard qui s'élançait à senestre. Or il était naturel que le renard « Vulpes » ait figuré dans les armes de Nicolas Vulpure.

Il était naturel aussi que Nicolas de Littera songeât à l'église Saint-Augustin pour y faire édifier une chapelle : la place manquait à l'église Saint-Sauveur, et le couvent des Augustins lui était familier, car le conseil de ville s'y tenait parfois, et Nicolas de Littera avait été syndic en 1353 et 1361.

1. Cf. J. BROCC, J. FABRE, L. MARTIN, B. MONTAGNES, *Testaments Provençaux du Moyen Age*, Avignon, 1979.

2. Archives Départementales des Bouches-du-Rhône (abrégié par la suite AD. BDR.) 308 E 37.

3. AD. BDR. 308 E 153.

L'église, à cette époque était pourtant inachevée, sans doute sans tour à campanile, sûrement sans chevet. Il faudra attendre 1420 pour trouver le prix fait du chevet ⁴ et de la couverture du chevet ⁵. Il restait donc d'importants travaux à réaliser. On comprend dès lors la situation médiane de la chapelle des Littera dans le bras latéral droit, et l'on peut penser que cette chapelle, construite du vivant de Nicolas Vulpure vers 1380 pourrait être la première. Elle appartiendra aux Littera pendant un siècle ; en 1509 ⁶ le chapitre des Augustins, sous la présidence du provincial de l'ordre, constate que la chapelle des Littera, connue sous le nom de l'Annonciation à Marie, est depuis longtemps abandonnée, n'a plus de propriétaire, et la vend à un groupe d'acheteurs, Henri Marquese et son épouse, hôteliers de l'hôtel de la Couronne, Mathieu Usiardi, barbier, et Georges Chauchard, savetier.

Nous avons ensuite, en date du 10 décembre 1411 ⁷, trouvé le prix fait d'une chapelle privée, à construire dans le bras latéral droit sous le nom de chapelle de Marie de Grâce. Guillaume Hugon, sellier d'Aix, en passe commande à Maître Antoine Jean, tailleur de pierre et maçon, de Montagnac, diocèse de Maguelonne, au prix de 70 florins. L'emplacement retenu est, dans le corps de l'église des Augustins, à droite pour qui regarde vers le Sud, à partir de la façade principale, à côté de la chapelle fondée par l'honorable Maître Nicolas Vulpure de Littera, notaire.

Parmi les détails de la construction, un ceil-de-bœuf doit ouvrir vers le couchant, c'est-à-dire vers le cloître, pour donner du jour, et la porte de bois, à claire voie, de cette chapelle, doit être identique à la porte de la chapelle contiguë des Littera. Enfin en clé de voûte il doit y avoir un *agnus Dei* sculpté.

Nous avons effectivement retrouvé cette chapelle, contiguë au Sud à celle des Littera ; elle comporte l'*agnus Dei* sculpté que nous attendions (ill. 1). Un point nous inquiéta quelque temps, nous ne trouvions pas d'oculus, mais une fenêtre, d'ailleurs murée.

Un document du 26 mars 1416 ⁸ nous rassura. Cette chapelle Marie de Grâce, pour raison inconnue, était restée inachevée ; désormais Guillaume Hugon traite avec un nouveau Gilles Chaudredi. Il reste à faire le caveau, le dallage du sol, le toit, et... non plus un oculus, mais une fenêtre, dont les dimensions correspondent à ce que nous constatons aujourd'hui. Guillaume Hugon dans son testament du 15 janvier 1421 ⁹ demande à être inhumé dans sa chapelle Marie de Grâce.

Nous avons ensuite trouvé mention d'une chapelle de la Trinité, où l'on procède à une inhumation le 26 septembre 1428. Le texte du 18 janvier 1509, déjà cité, nous précise que la chapelle de la sainte Trinité est contiguë à celle de l'Annonciation à Marie, propriété des Littera. Cette chapelle est donc immédiatement au Nord de la Chapelle des Littera, puisque au Sud de cette dernière c'est la chapelle Marie de Grâce qui est contiguë.

Comment dater cette chapelle de la Trinité ? Les deux textes (1411 et 1416)

4. AD. BDR. 308 E 165, f^o 147 et 187.

5. AD. BDR. 308 E 134.

6. AD. BDR. 309 E 278.

7. AD. BDR. 308 E 146.

8. AD. BDR. 309 E 140.

9. AD. BDR. 308 E 163.

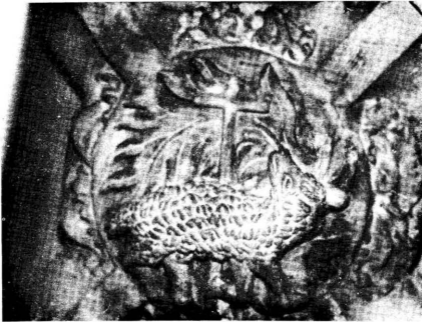


Illustration 1

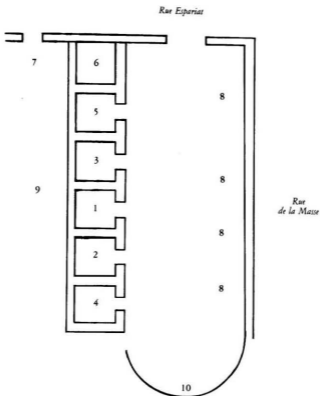
concernant la chapelle Marie de Grâce ne font aucune référence à une chapelle de la Trinité, soit qu'elle n'existe pas encore, soit qu'elle ne soit pas prise pour modèle. Mais en 1439, dans un projet de construction d'une nouvelle chapelle, que nous appellerons provisoirement chapelle de 1439, deux documents¹⁰ se réfèrent explicitement à cette chapelle de la sainte Trinité. Maître Bertrand de Rousset, notaire royal, rational, se dit chargé de faire édifier pour Jacoba Veye, décédée, une chapelle qui « touche à la chapelle de la sainte Trinité, d'un côté, et à la tour du campanile de l'autre ». La construction en est confiée à Jean de la Croix, et à Jean Minot, de Lyon. On leur demande à cinq reprises de prendre modèle sur la chapelle *contiguë*, de la Trinité.

Avant de poursuivre la localisation des chapelles, nous devons éclaircir le problème de la tour du campanile.

Un document du 9 novembre 1472¹¹ donne le prix fait des fondations d'une *nouvelle* tour à construire aux Augustins. Les fondations seront pleines, massives, sur un carré de 22 empans de côté (26 mètres carrés). La profondeur des fondations doit avoir 2 cannes (plus de 2 mètres) pour trouver le sol dur. Le prix fait des fondations (31 florins) est assorti d'un coefficient de variation du prix selon la profondeur réellement atteinte pour atteindre le dur. Ce texte prouve que l'on n'utilise pas les fondations d'une ancienne tour. Nous verrons qu'il en a existé une première non loin de là.

10. AD. BDR. 308 E 257 et 262.

11. AD. BDR. 308 E 444.



- 1 Chapelle de l'Annonciation, édifiée vers 1380 pour Nicolas Vulpure de Littera, notaire.
- 2 Chapelle Marie de Grâce, édifiée en 1411 et 1416 pour Guillaume Hugon, sellier.
- 3 Chapelle de la Sainte Trinité, édifiée avant 1439.
- 4 Chapelle de la bienheureuse Marie, édifiée avant 1439.
- 5 Chapelle Saint Georges, édifiée en 1439 par M^e Bertrand de Roussel, pour Jacoba Veye.
- 6 Emplacement de la tour primitive à campanile, utilisé vers 1480 pour l'édification de la chapelle Saint Claude, par M. de Guiran (commerce de boulangerie).
- 7 Entrée du cloître, devenue la tour actuelle, à campanile, en 1473 (commerce de vins).
- 8 Commerces divers ouvrant dans le bras latéral gauche.
- 9 Cloître du Couvent des Augustins.
- 10 Chevet de 1420.

Cette deuxième tour, pour laquelle nous avons plusieurs paiements ou prix faits ¹² est la tour que nous connaissons aujourd'hui, séparée de la façade de l'église des Augustins par l'actuelle boulangerie.

Quand la première tour a-t-elle été construite ? Quand a-t-elle disparu ? Nous ne l'avons pas trouvé. Son existence a été brève, et son emplacement, entre la nouvelle tour et la façade de l'église, vite réutilisé.

Le document du 9 novembre 1472 précise que lors des fouilles à faire pour les fondations de la nouvelle tour, il faudra étayer et soutenir la chapelle Saint-Georges. Or la seule chapelle que les travaux risquent de ruiner est celle située entre la chapelle de la sainte Trinité et la première tour. La chapelle que nous avons nommée jusqu'ici chapelle de 1439 est donc celle de Saint-Georges.

On sait que la deuxième tour a été édiflée grâce aux efforts et à l'argent de Monsieur de Guiran ; mais s'il a aidé au financement de la nouvelle tour, il y a semble-t-il aussi trouvé son compte. Il paraît avoir profité des travaux pour utiliser l'emplacement de la première tour (l'actuelle boulangerie) et s'y faire édifier une chapelle privée. Maître Jean Borrilli, le 6 avril 1513 écrit en effet « Nous tenons de la libéralité de M. de Guiran la batisse de la chapelle de Saint-Claude, contiguë au clocher ».

Nous aurions alors, depuis la rue Espariat, la chapelle Saint-Claude, très tardive, la chapelle Saint-Georges 1439, la chapelle de la Trinité, celle de l'Annonciation 1380, celle de Marie de Grâce 1416... Si nous nous rendons dans cette chapelle Marie de Grâce ou de l'agnus Dei, nous constatons qu'elle a la même surface au sol que celle de l'Annonciation (16 mètres carré), mais qu'il existe encore, au Sud, une sixième chapelle identique.

Ce n'est pas une surprise, car le document de 1439 nous indique que la chapelle Saint-Georges doit avoir une fenêtre identique à celle de la *capelle ultime Beate Marie, constructe juxta parvam portam dicte ecclesie, a parte dicti claustris* ». Pour traduire ce passage, notons que l'adjectif *ultime* est inséré dans le groupe *capelle... Beate Marie* ; il ne peut donc passer pour un adverbe modifiant le mot *constructe*. Il s'agit donc de la chapelle de la Bienheureuse Marie, qui est au bout des chapelles, à côté de la petite porte de l'église, côté cloître.

Puisque, en 1439, la « chapelle du bout », doit servir de modèle pour la chapelle Saint-Georges, cette chapelle du bout, ou de la Bienheureuse Marie est donc légèrement antérieure à 1439. Depuis 1420, le chevet de l'église est achevé, et cette sixième chapelle a trouvé une place près de la petite porte côté cloître (ill. 2).

Pour toutes les autres chapelles, du bras latéral gauche ou du chevet, notre embarras reste total. Peut-être certaines, présentées comme chapelles, ne sont-elles que des autels intérieurs. Sans doute quelques-unes ont-elles porté plusieurs noms, soit que les manuscrits les désignent parfois par le nom de leur propriétaire, soit qu'elles aient été consacrées à des saints différents.

Sur cette bonne douzaine de chapelles, théoriques, les textes ne nous ont pas éclairés, malgré leur nombre important.

Le problème demeure...

J. FABRE.
L. MARTIN.

12. AD. BDR. 308 E 450, 460 et 309 E 754.